

Communiqué

Le 24 avril 1995

N° 75

RWANDA : M. OUELLET CONDAMNE LES MASSACRES DE KIBEHO

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a vivement condamné aujourd'hui la charge contre le camp de Kibeho par les soldats de l'Armée patriotique rwandaise (APR) qui a fait environ 2 000 morts et au moins 650 blessés, dont certains très graves, au cours de la journée de samedi.

Après avoir exprimé sa profonde horreur à la suite de ce massacre qui aurait pu être évité, le Ministre a déclaré : « Cet assaut des soldats de l'APR compromet très sérieusement tous les efforts de réconciliation nationale entrepris jusqu'ici, autant par les Rwandais eux-mêmes que par la communauté internationale. Cette violence est tout à fait inacceptable. Une enquête doit être mise sur pied, les auteurs du massacre identifiés, et le gouvernement du Rwanda doit prendre des mesures pour éviter qu'une telle hécatombe ne se reproduise. Je rappelle aux autorités rwandaises qu'elles ont le devoir d'instaurer un climat de confiance propice au retour des réfugiés, conformément aux engagements qu'elles ont pris à la Conférence sur les réfugiés qui s'est tenue à Bujumbura à la mi-février. Dans l'immédiat, j'ai dépêché l'ambassadeur Dussault sur place. Il me fera rapport rapidement et le gouvernement canadien prendra les décisions qui s'imposent. »

L'armée avait encerclé environ 90 000 personnes déplacées sur une colline du camp de Kibeho pour les contraindre à regagner leurs lieux d'origine. En collaboration avec la MINUAR (Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda), les autorités avaient réussi jusqu'ici à persuader les déplacés de l'ancienne zone « Turquoise » de rentrer chez eux volontairement. Alors qu'il y en avait environ 2 millions à la fin de la guerre en juillet dernier, il n'en restait plus que 200 000.

M. Ouellet a déploré le recours soudain à une violence injustifiable qui met en doute la sincérité du gouvernement rwandais en matière de réconciliation nationale.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada